



LETTRE ANNUELLE 2023

DE L'ASSOCIATION HENRI CAPITANT



Édito

GRAVITÉ, ESPÉRANCE ET GRATITUDE

Nos Journées polonaises relatives à la responsabilité environnementale des 5-7 juin 2023 ont été placées - actualité oblige ! - sous le signe de

la gravité: l'environnement se dégrade; le climat se réchauffe; les pollutions marines, terrestres, atmosphériques, chimiques ou plastiques, mettent à dure épreuve la faune, la flore tout comme l'homme; et la guerre menée par l'homme est elle-même source d'écocide: les dommages environnementaux causés par l'invasion russe ont été encore aggravés par la destruction du barrage de Kakhovka sur le Dniepr...

Nous devons aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain répondre de l'environnement (responsabilité ne dérive-t-il pas de « répondre » ?) à peine de subir la réponse que nous infligera un environnement toujours plus hostile (incendies, montée des eaux et en même temps accès à l'eau plus difficile, etc.).

Mais nos travaux ont malgré tout dessiné des motifs d'espérance.

Espérance dans la technologie, d'abord: l'innovation pourrait être le remède et non le mal et l'on doit ici se méfier des apôtres de la décroissance et du retour de l'homme dans les cavernes. Seule la technologie nous rapprochera de la neutralité carbone et de la sobriété énergétique sans pour autant tenir les hommes éloignés les uns des autres: c'était là l'apport du grand témoignage de Tomasz Krysiński, Directeur de la Recherche et des Technologies du Groupe Airbus, en introduction de nos travaux.

Espérance dans le droit, ensuite: les stimulants rapports généraux de Jean-Sébastien Borghetti, Sara Brimo, Mariola Lemonnier ou Maria Rogacka-Rzewnicka ont, en s'appuyant

sur de riches rapports nationaux de 24 pays, identifié certaines pistes: la prévention plutôt que la réparation; la précaution qui va de pair avec l'éducation à la transition écologique; et lorsque le dommage environnemental pur ou dérivé n'a pu être évité, la faveur à la réparation en nature et à la remise en état, l'argent n'étant pas ici la mesure de toute chose, l'opportunité de reconnaître la personnalité morale à la nature pour en faire un créancier titulaire d'un patrimoine aura même été discutée de sorte que les lignes bougent !

Quant à notre rapporteur de synthèse, François-Guy Trébulle, il aura livré un vibrant plaidoyer en faveur d'une obligation positive des Etats d'agir pour la protection de l'environnement dont l'omission constituerait une faute en application du droit commun de la responsabilité civile.

Espérance enfin offerte par le dynamisme de notre Association qui a permis de réunir à Łódź puis Varsovie près de 100 chercheurs venus de 26 pays et 4 continents.

Il me reste à exprimer la plus sincère gratitude de notre Association pour la formidable organisation de ces 71^{èmes} Journées polonaises. 34 ans après celles qui se tinrent sur la protection des biens culturels en 1989 (40^{ème} volume de la Collection), elles auront attesté de la plus belle façon du double attachement de la Pologne à la Nature et à la Culture. Que la diplomatie française et SE l'Ambassadeur Frédéric Billet pour leur soutien, l'Université de Łódź pour son accueil (Łukasz Korporowicz, Monika Bogucka-Felczak) et Mariola Lemonnier, Alicja Bien et Alicja Tarkoswka pour l'exceptionnelle maestria du Groupe polonais, soient très chaleureusement remerciés.

Philippe Dupichot
Président

ADHÉRER À L'ASSOCIATION

**SOUTENIR L'ASSOCIATION HENRI CAPITANT,
C'EST FAIRE RAYONNER LE DROIT CONTINENTAL**

L'Association Henri Capitant constitue le premier réseau international de la tradition civiliste (45 pays sur les cinq continents). Elle œuvre dans le monde entier pour la promotion, la diffusion et la modernisation des droits de tradition civiliste.

Ces actions ne seraient pas possibles sans votre soutien.

C'est pourquoi nous vous invitons à adhérer, ou à renouveler votre adhésion à l'Association Henri Capitant, depuis notre site internet via l'onglet « Adhérer ».

Le montant des cotisations reste inchangé :

- 50€ pour une adhésion simple (25€ pour un étudiant)
- 150€ (125€ pour un étudiant) pour une adhésion comprenant la souscription aux publications de l'année.

L'Association, reconnue d'utilité publique, est éligible aux dispositifs de réductions fiscales.

**MERCI À NOS ADHÉRENTS FIDÈLES
POUR LE RENOUVELLEMENT DE LEUR COTISATION !**

Bilan 2022-2023

 Saint-Domingue, 14 novembre
2022
**SEMAINE DU DROIT
FRANÇAIS**

Le service culturel de l'Ambassade de France en République Dominicaine et la Escuela Nacional de la Judicatura ont organisé une semaine du droit français du 14 au 17 novembre 2022, à Saint Domingue.

Une délégation de l'Association Henri Capitant était présente sur place à cette occasion, composée de Michel Grimaldi, Président d'honneur de l'Association, Yves-Marie Laithier, membre du Conseil d'administration, et Thomas Génicon, membre de la commission réunie pour assister les députés dominicains dans la réforme de leur Code civil. Ces derniers ont notamment participé à une table ronde portant sur «La réforme du droit civil français et son impact sur les affaires», ainsi qu'à une réunion de travail avec la commission juridique du Gouvernement afin d'évoquer les aspects méthodologiques de la réforme du code.



Online, 23 novembre 2022
**RÉUNION DES PRÉSIDENTS ET
SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX**



Réunion des Présidents et Secrétaires généraux des groupes de l'Association, destinée à déterminer le format de publication des Journées Internationales, selon leur nouvelle organisation.

Paris, 13 décembre 2022
**CONFÉRENCE - RÉFORME DES
CONTRATS SPÉCIAUX**



L'Association a organisé, avec les associés d'ADVANT Altana, partenaire de l'Association, une conférence-débat sur le thème : «La réforme des contrats spéciaux: ce qui change un peu, beaucoup, pas du tout... pour les praticiens des contrats de vente, de

location et du contrat d'entreprise». À cette occasion, Maître Amélie Pinçon et le Professeur Cyril Grimaldi sont revenus sur les évolutions de la réforme en matière de contrat de location et plus particulièrement les baux commerciaux. Maître Gilles Gaillard et le Professeur Philippe Dupichot se sont penchés sur les évolutions du contrat de vente. Maître Christophe Lapp et Maître François Muller ont traité des évolutions du contrat d'entreprise.

Paris, 16 décembre 2022
**FORUM SUR LA PLACE
JURIDIQUE DE PARIS**



Philippe Dupichot, en sa qualité de Président de l'Association Henri Capitant, a participé au Forum sur la Place juridique de Paris, organisé par Paris-Ile de France Capitale Économique, en partenariat avec Paris Place de Droit et placé sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République. Philippe Dupichot a pris part à la table ronde sur «La France peut-elle reprendre l'avantage sur le droit

anglo-saxon ?», dont la teneur a été reprise dans un article publié par Le Monde du Droit, le 21 décembre 2022. Il a tenu à rappeler qu'en Europe, 440 des 446 millions d'habitants sont régis par des systèmes fondés sur le droit continental. Au niveau mondial, 25% de la population est régie par le droit civil contre 6 à 7% pour la Common Law. «Ce qui fait le rayonnement d'un pays, ce n'est pas nécessairement la qualité de son droit. Ce qui fait la puissance des Etats-Unis, c'est la puissance des Etats-Unis, c'est la puissance de l'anglais, la puissance économique et la puissance culturelle».



LA PRESSE EN PARLE

La teneur de cette table ronde a été reprise dans un article publié par **Le Monde du Droit**, le 21 décembre 2022. Dans un article du 16 décembre déjà, Le Monde du Droit reprenait les «**20 propositions pour renforcer l'attractivité de la place juridique de Paris**» évoquées à l'occasion de ce forum, au sein desquelles est retenue la proposition de «promouvoir l'adoption rapide d'un Code Européen des Affaires», projet mené par l'Association Henri Capitant, en partenariat avec la Fondation pour le droit continental.



Casablanca, 3 février 2023

CHAIRE DE DROIT COMPARÉ

Dans le cadre de la Chaire de droit comparé et de droit continental, que l'Association soutient en partenariat avec l'Institut de droit comparé et l'Université de Liège, une quatrième journée de formation relative aux contrats commerciaux s'est tenue à Casablanca, portant spécifiquement sur «le contrat et les difficultés des entreprises».



Online, 23 février 2023

RÉUNION DES PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

Ordre du jour : Organisation des Journées Internationales 2023 et 2024.



Online, 28 février 2023

RENCONTRE ÉTUDIANTE FRANCO-KHMÈRE

Dans le cadre du partenariat avec la clinique juridique de l'ISIT, et de la mission de traduction en anglais du volume «Droit du Cambodge»,

cette rencontre fut l'occasion pour les étudiants juristes-linguistes français et les étudiants francophones de l'Université Royale de Phnom Penh d'échanger sur les études de droit dans leurs pays respectifs, les méthodologies, ainsi que sur des questions de fond, comme la séparation des ordres judiciaire et administratif, la propriété foncière pour les étrangers, le statut patrimonial des couples ou encore le droit de grève.





Caen, 31 mars 2023

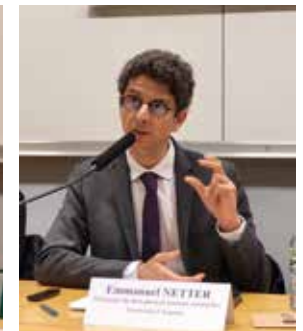
28^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE

L'Université de Caen a accueilli la 28^{ème} Journée Nationale, portant sur «Le renouvellement du droit civil sous l'influence du numérique». Ni la réforme du droit des contrats, ni les projets de réforme du droit des biens ou du droit des contrats spéciaux n'ont entendu encadrer spécialement les questions liées à l'environnement numérique. Cette situation s'explique peut-être par l'inutilité de le faire, les mécanismes de droit commun s'adaptant à l'environnement numérique, ou par la nécessité de consacrer des dispositifs spéciaux en présence d'objets nouveaux.

Pour tenter de comprendre ce phénomène, et après des propos introductifs de Nathalie Martial-Braz sur la place laissée au droit civil par le droit européen du numérique, quatre tables rondes ont abordé successivement les questions du renouvellement du droit des personnes, du droit des biens et du patrimoine, du droit des contrats, et enfin du droit de la responsabilité. Une centaine de personnes sur place, et presque autant à distance, ont pu suivre avec un grand intérêt ce programme, élaboré sous la direction scientifique du Professeur Thibault Douville.

Les actes de cet événement feront l'objet d'une publication aux Éditions Dalloz, mars 2024.

V. Publications p.17





Douala, 3-4 avril 2023

1^{ÈRES} JOURNÉES RÉGIONALES



Les 30 ans du Traité de Port-Louis, portant création de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires, seront célébrés officiellement le 17 octobre 2023. Anticipant de quelques semaines cet anniversaire, l'Association Henri Capitant a souhaité le célébrer dignement en organisant sur le continent africain ses toutes 1^{ères} Journées Régionales. Deux jours de colloque international ont réuni près de deux cents juristes de toute la zone Ohada, à l'Université de Douala, autour du thème « 30 ans de l'Ohada, Bilan et perspectives ».

Le 3 avril 2023, la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Recteur de l'Université de Douala, le Professeur Magloire Ondo. Après des allocutions notamment du Professeur Marie Goré, Présidente de l'Institut de droit comparé de l'Université Paris II, du Professeur Philippe Dupichot, Président

de l'Association Henri Capitant, et de Madame Flora Dalmeida Mele, Présidente de la CCJA, la cérémonie d'ouverture, entrecoupée d'intermèdes musicaux grâce à la chorale de l'Université, s'est achevée par la leçon inaugurale



sur « l'insaisissabilité des biens des personnes morales de droit public en droit OHADA », dispensée par le Professeur Henri-Désiré Modi Koko Bebey, Secrétaire général de l'Université de Douala et Président du Groupe camerounais de l'Association.

Le colloque s'est poursuivi par une première demi-journée de travaux sur « L'applicabilité directe des Actes uniformes », « Les spécificités du droit Ohada », « Le système pénal de l'Ohada » et « Le marché du droit Ohada », avec des interventions, et discussions, de Voudwe Bakreo, Cyril Grimaldi, Etienne Nsie, Marie Goré, Hervé Magloire Moneboulou Achille Ngwanza et Claire Séjean-Chazal.

La matinée du 4 avril a été consacrée à la question de l'efficacité du droit Ohada. Les thèmes suivants ont été abordés: « La sécurité des activités économiques », « L'unité d'interprétation et d'application

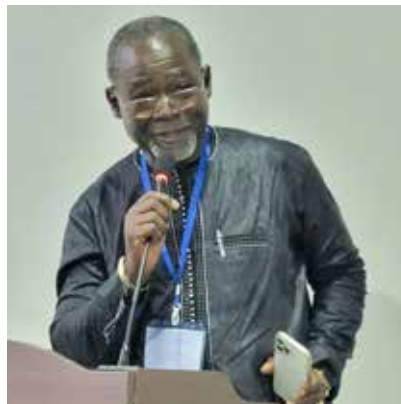


des Actes uniformes», et «Le développement de l'arbitrage», par Victor-Emmanuel Bokalli, Guy Roger Mpondo Mboka, François-Xavier Lucas, René Njeufack, Jérémie Wambo, Jospin Daphtone Lekebe Omouali, Laurent Poulet et Gaston Kenfack Douajni.

L'après-midi du 2^{ème} jour était dédiée aux perspectives du droit Ohada. Les sujets des «Conflits de loi et de jurisprudence», des «Mesures étatiques d'accompagnement de la réforme», des «Défis à relever», de «L'avènement de la ZLECAF» et du «Rayonnement international du modèle OHADA» ont été présentés par Marie-Andrée Ngwe, Carole Ngono, Marie Goré, Achille Sunkam Kamdem, André Akam Akam, Joseph Fometeu, Laurent Agbenoto, Philippe Dupichot et Madiou Barry.

Philippe Dupichot a relevé que cette manifestation était le symbole de deux aboutissements. Le 1^{er}, celui du destin de l'Ohada, qui sort du commun par sa méthode d'élaboration, son ampleur et

son rayonnement international, le Président de l'Association invitant la vieille Europe à s'en inspirer pour procéder à l'harmonisation de son propre droit des affaires. Le 2nd, le lancement des 1^{ères} Journées Régionales d'une association fondée en 1935 et qui, depuis, n'a de cesse d'œuvrer pour soutenir le droit continental et la codification, que nombre de pays, sur les cinq continents, ont reçu en partage.



Henri-Désiré Modi Koko Bebey, Président du Groupe camerounais, qui nous a fait l'honneur d'accueillir ces 1^{ères} Journées Régionales.



LA PRESSE EN PARLE

«Le bilan et les perspectives de l'Organisation panafricaine du droit des affaires sont au menu des premières Journées africaines de l'Association Henri Capitant lancées hier.» C'est ainsi que le périodique Cameroon Tribune a présenté ce colloque international, dans ces colonnes du 4 avril 2023, dans un article rédigé par Georges Emmanuel Tsayid.



Luxembourg, 20-21 avril 2023

JOURNÉE TRILATÉRALE DE DROIT COMPARÉ

En partenariat avec l'Université du Luxembourg, le Groupe luxembourgeois a organisé une conférence de droit comparé entre la Belgique, la France et le Luxembourg sur «La recevabilité des moyens de cassation en matière civile». Le formalisme en cassation, considéré à plusieurs reprises comme excessif par la Cour européenne des droits de l'homme, a entraîné la condamnation de ces trois pays, et en particulier du Luxembourg, encore tout récemment, qui ne connaît pas l'institution des avocats spécialisés à la Cour de cassation.

Alors que le rôle de la Cour de cassation et la législation correspondante sont en partie similaires dans ces trois pays (la Belgique et le Luxembourg s'étant inspirés du modèle français), l'organisation des trois cours, leurs pratiques décisionnelles et leurs exigences en matière de rédaction des moyens ainsi que celles, plus substantielles, tenant à la distinction du droit et du fait, peuvent varier.



Myriam Pierrat, Présidente du groupe luxembourgeois.

Après un «état des lieux» au regard de la jurisprudence de la CEDH, trois tables rondes ont analysé les similitudes et les différences entre les cours de cassation de ces pays voisins. Réunissant des magistrats et avocats exerçant dans trois pays différents, les débats riches et techniques ont permis de comprendre, comparer et remettre en question les pratiques et modes de fonctionnement, tout en donnant des perspectives pour l'avenir.

Brasov, 26-29 avril 2023

7ÈME COLLOQUE DES NOTARIATS MÉDITERRANÉENS

Le 7^{ème} colloque des notariats de la Méditerranée portait cette année sur le thème «Notaires et activités transfrontières». 140 notaires, de 14 nationalités différentes, étaient présents. Trois sujets ont été traités: le règlement successoral européen, l'informatique dans le notariat et le problème de l'utilisation transfrontière des actes annexes à un acte notarié principal (procurations, contrats de mariage, actes de sociétés ou d'état civil), le tout faisant l'objet de nombreux débats. Cette manifestation était organisée par le Conseil supérieur du notariat, en coopération avec l'Union Internationale du Notariat (UINL), l'Union Nationale des Notaires Publics de Roumanie (Uniunea Națională a Notarilor Publici din România) et l'Association Henri Capitant.



Strasbourg, 11-12 mai 2023

9ÈMES JOURNÉES FRANCO-ALLEMANDES

Organisées en collaboration avec les Universités de Bordeaux et Münster, ces journées portaient sur le thème «Quelles limites aux droits nationaux et européens de la consommation?». Elles ont été accueillies dans les locaux du barreau de Strasbourg. Depuis ses débuts, la législation européenne en matière de protection des consommateurs n'a connu qu'une seule direction : toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus fort. La directive sur la vente aux consommateurs révisée et la directive sur le contenu numérique n'en sont que les derniers signes. Mais y a-t-il des limites à la croissance, et les avons-nous déjà atteintes, voire dépassées? D'éminents spécialistes français et allemands du droit de la consommation ont débattu de cette question. La discussion s'est terminée par la vision du droit suisse, proche par sa culture des droits allemand et français mais qui n'a pas suivi le rythme européen.



Online, 23 mai 2023

RÉUNION DES PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

Ordre du jour : Échanger sur la construction, le financement et la vie interne des groupes, afin de pouvoir partager l'expérience de chacun et aider les groupes en création.



São Paulo, 31 mai 2023

JOURNÉE FRANCO-BRÉSILIENNE



Arnaldo Wald, président d'honneur du Groupe brésilien.

Cette journée, organisée par l'Université de São Paulo, était relative à «L'évolution récente du droit français des contrats et des sociétés», avec les interventions des Professeurs Cyril Grimaldi, François-Xavier Lucas, Marco Fabio Morsello, Didier Poracchia, Manoel de Queiroz Pereira Calças, Pablo Renteria, Fabio Rocha Pinto e Silva, Luis Felipe Spinelli et Marcelo Vieira Von Adamek. Les participants se sont intéressés plus particulièrement aux questions de la réforme française du droit des contrats, de l'expropriation de l'actionnaire qui ne finance pas la restructuration de la société en difficulté, et du devoir de vigilance.



Łódź, 5-7 juin 2023

71^{ÈMES} JOURNÉES INTERNATIONALES

Les 71^{èmes} Journées Internationales avaient pour thème la question cruciale et actuelle de la Responsabilité environnementale. Le questionnaire sur l'aspect droit

civil du sujet a été élaboré par le Professeur Jean-Sébastien Borghetti, avec, pour répondant français, le Professeur Béatrice Parance. L'aspect droit public a été envisagé par le Professeur Junior HDR Sara Brimo, avec pour rapporteur français, le Conseiller Fabien Raynaud. Quant au droit pénal, c'est le Professeur Valérie Malabat qui a répondu pour la France au questionnaire établi par les Professeurs Mariola Lemonnier et Maria Rogacka-Rzewnicka.

Pour de plus complètes informations sur ces Journées Internationales 2023, voir le Zoom dédié.

Paris, 19 juin 2023

INFLUENCE PAR LE DROIT

L'Association Henri Capitant était présente à la réunion de lancement du groupe de travail «Diffusion», constitué dans le cadre de la stratégie française d'influence par le droit, par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et le Ministère de la Justice, avec une feuille de route pour 2023-2028. Ce fut l'occasion de présenter aux autres participants du groupe de travail les outils déjà existants et proposés par l'Association, tel que le Dictionary of the Civil code, l'ouvrage The Legal System of France, les guides méthodologiques pour étudiants étrangers en quatre langues, ou encore les traductions de réformes ou projets de réforme mises à disposition sur notre site internet.

Paris, 20 juin 2023

2^{ÈME} SOIRÉE DES PARTENAIRES

Pour la deuxième fois, le Cercle des partenaires de l'Association a été invité à partager un dîner convivial avec les membres du Bureau, afin d'échanger ensemble sur les projets de l'Association et sur la meilleure façon d'y intégrer ses partenaires, sans le soutien précieux desquels aucune des activités décrites dans cette lettre ne serait possible. Des projets sont nés, qui seront dévoilés dans les prochaines lettres annuelles.

Paris, 4-6 juillet 2023

FORMATION CAMPUS

L'Association était, cette année encore, partenaire scientifique de l'événement de formation du Barreau de Paris, en assurant 7 ateliers :

- Actualité du droit patrimonial de la famille, par le Professeur Sophie Gaudemet,
- Actualité du droit des contrats, par le Professeur Yves-Marie Laithier,
- La réforme du droit des contrats spéciaux, par le Professeur Philippe Dupichot,
- Le droit de la cybersécurité et ses enjeux pour les avocats par Maître Emilie Musso et le Professeur Michel Séjean,
- La finance durable et la directive CSRD, par Maîtres Alice Gaillard et Laure Rosenblieh,
- Actualité du droit social, par Maître Benjamin Krief et David Jonin,
- Actualité du droit des sociétés, par le Professeur Edmond Schlumberger et Maître Antoine Tezenas du Montcel.



 **HOMMAGE
À PHILIPPE**

MALAURIE

Une Journée Hommage à Philippe Malaurie aura lieu le 5 octobre 2023 à Paris.



**9ÈMES JOURNÉES
FRANCO-QUÉBÉCOISES**

Le 19 octobre 2023, des journées franco-québécoises se tiendront à **Lyon** et porteront sur « Regards croisés sur l'actualité du droit de la famille ».



**JOURNÉE NATIONALE
2024**

La Journée Nationale 2024 envisagera le thème de « l'entreprise » et sera accueillie par l'Université de **Rennes**, sous la direction scientifique du Professeur Renaud Mortier.



**HOMMAGE À
BORIS STARCK**

L'Association organisera une Journée Hommage à Boris Starck courant 2024 à Paris.



**JOURNÉE NATIONALE
2025**

Cette journée se tiendra à **Aix-en-Provence**.



Le groupe malgache aura plaisir à accueillir les congressistes à Antananarivo, du 3 au 5 juin 2024.

Les échanges porteront sur la Propriété foncière et tréfoncière, à partir du questionnaire établi par les rapporteurs généraux Pascale Lecocq, Christophe Vernières et Tahina Fabrice Rakotoarison.

Le Professeur Philippe Delebecque nous fera l'honneur d'assurer la synthèse de ce Congrès.



JOURNÉES TRILATÉRALES ITALO-FRANCO-ESPAGNOLE

Ces journées se tiendront à **Grenade** les 23-24 novembre 2023, et porteront sur « Le droit de propriété et les nouveaux défis sociaux :

Concilier protection, efficacité et sécurité juridique » en adoptant une perspective comparée entre Espagne, France et Italie.



CENTENAIRE DU PROFESSEUR RODOLFO SACCO

Le 30 novembre 2023, une cérémonie sera organisée à **Turin**, en l'honneur du centenaire du Professeur Rodolfo Sacco. Elle sera l'occasion d'assurer la présentation officielle de la traduction française de son ouvrage *Il contratto*.

V. Publications



2^{ÈMES} JOURNÉES RÉGIONALES

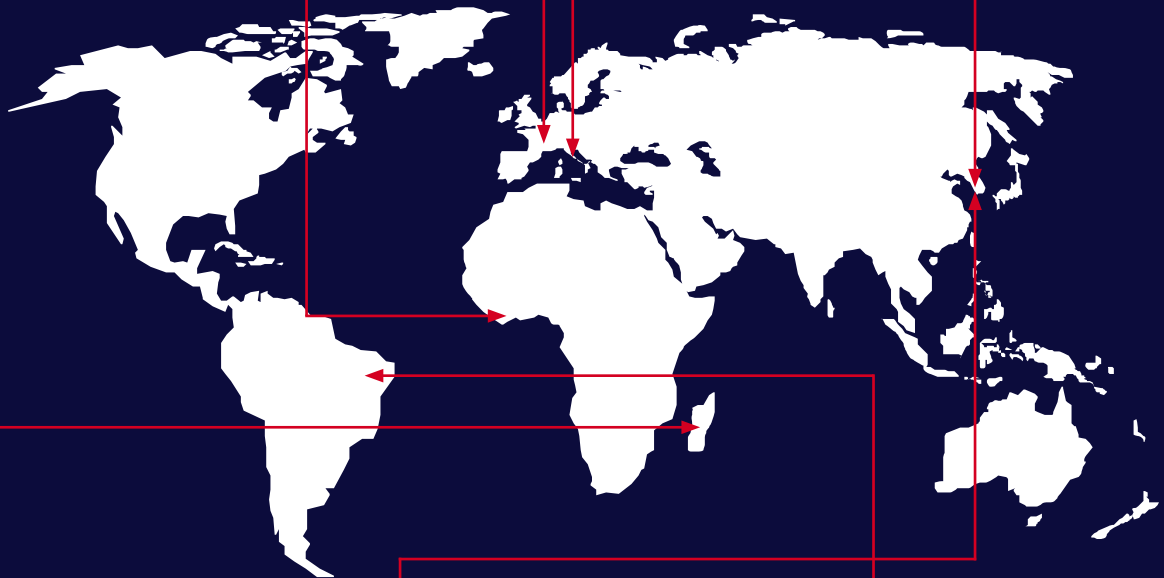
Les 2^{èmes} Journées Régionales de l'Association Henri Capitant se dérouleront à **Abidjan**, Région Afrique de l'Ouest, en 2024. Elles réuniront les groupes de la région d'Afrique de l'Ouest, à l'occasion d'un colloque sur la révision de l'acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution.



CÉLÉBRATION DE LA PUBLICATION DE LA TRADUCTION DU CODE CIVIL FRANÇAIS EN CORÉEN

Une cérémonie est organisée le 16 novembre 2023 à **Séoul**, par le groupe coréen, en l'honneur de la parution de cet ouvrage.

V. Publications.



JOURNÉES INTERNATIONALES 2024

Du 3 au 5 juin 2024, les Journées Internationales se tiendront à **Madagascar** et porteront sur « Propriété foncière et tréfoncière ».



JOURNÉES INTERNATIONALES 2025

La **Corée du Sud** accueillera à **Séoul** les Journées Internationales du 16 au 18 juin 2025, lesquelles porteront sur le thème de « l'intelligence artificielle ».



JOURNÉES INTERNATIONALES 2026

Le **Brésil** accueillera à **Rio de Janeiro** les Journées Internationales 2026.

NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Laurent Poulet a été élu membre du Conseil d'administration en juin 2023. Laurent Poulet est Docteur en droit de l'Université Paris-Panthéon-Assas où il a enseigné en qualité de Maître de conférences de 2007 à 2011. Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation depuis 2010, il est notamment membre du Conseil d'administration de la Conférence internationale des barreaux depuis 2021 ainsi que de l'Association Afrique et droit. Il met déjà depuis quelques années sa connaissance du continent africain au service de l'Association Henri Capitant et du rayonnement des groupes de cette région du monde, notamment en sa qualité de membre du Conseil scientifique d'Ohada.com.

DOCTRINE OHADA



Conformément au souhait de la Présidente de l'Association pour l'Unification du Droit en Afrique (UNIDA), Madame Fatou Seck Diallo, le site ohada.com entend devenir la première plateforme de doctrine de droit OHADA en libre accès. Dans cette perspective, l'UNIDA a confié l'Association Henri Capitant le soin de constituer un Conseil scientifique. Près de 60 travaux ont déjà été soumis au Conseil scientifique, et 17 ont fait l'objet d'une publication. Celui-ci est dirigé par le Professeur Cyril Grimaldi, et composé de Monsieur le Professeur André Akam, Monsieur le Professeur Gérard Anou, Monsieur le Professeur Jean-Jacques Ansault, Monsieur le Professeur Patrice Badji, Maître Olivier Bustin, Monsieur le Professeur Thomas Clay, Monsieur le Professeur Philippe Dupichot, Monsieur le Professeur Alain Ghazi, Madame le Professeur Marie Goré, Monsieur le Professeur Antoine Gouëzel, Monsieur le Professeur François-Xavier Lucas, Maître Boris Martor, Monsieur le Professeur Isidore Miendjiem, Monsieur le Professeur Henri Modi-Koko, Monsieur le Professeur Guy-Roger Mpondo Mboka, Monsieur le Professeur Etienne Nsié, Maître Laurent Poulet, Monsieur le Professeur Bachir Talfi Idrissa, Monsieur le Professeur Souleymane Toe.

GUIDES MÉTHODOLOGIQUES



Afin que les étudiants étrangers venant faire leurs études en France puissent se préparer en amont de leur rentrée universitaire, l'Association a rédigé un fascicule de méthodologie à leur intention. Après la diffusion des versions anglaise et espagnole, deux nouvelles langues peuvent être téléchargées gratuitement en ligne sur notre site internet. La version **portugaise** a été traduite par Fernanda Sabrinni-Chatelard et José Gabriel Assis de Almeida du groupe brésilien de l'Association et permettra aux nombreux étudiants lusophones de s'adapter à la méthodologie juridique française. La 4^{ème} version du guide, en langue **polonaise**, s'inscrit dans les échanges fructueux des Journées Internationales 2023 de Łódź, et est le fruit du travail d'Aleksandra Olbryk, jeune membre du groupe polonais.

D'autres traductions sont en préparation : **l'allemand** et **l'italien** !

LE CODE CIVIL CHINOIS TRADUIT ET COMMENTÉ

Depuis de longues années déjà, l'Association Henri Capitant des Amis de la culture juridique française porte le plus vif intérêt à l'évolution du droit chinois. Elle a notamment participé à de nombreuses manifestations organisées par le Centre sino-français d'études juridiques et notariales à Shanghai, créé en 2000 par le Bureau de la justice de Shanghai et le Conseil supérieur du notariat français. Elle a vu se constituer, en son sein, un Groupe chinois qui réunit nombre d'universitaires chinois francophones et grâce auquel ont pu se tenir des rencontres ou séminaires sur diverses questions, de droit du crédit ou de droit maritime par exemple. Constituant le plus vaste réseau mondial de juristes ayant en partage la culture continentale qui est celle de la codification, l'Association Henri Capitant ne pouvait que suivre attentivement la genèse du Code civil chinois. L'adoption d'un Code civil par un pays aussi important que la Chine est un signe fort des atouts et de la vitalité de cette culture. Aussi l'Association a-t-elle participé activement, avec la Fondation pour le droit continental, aux rencontres organisées par l'Ambassade de France en Chine avec la commission de codification mise en place par les autorités chinoises. Et elle s'est réjouie du succès de cette entreprise. Elle ne pouvait en rester là, et c'est tout naturellement qu'elle s'est associée au Conseil supérieur du notariat pour entreprendre, grâce au membre de son Groupe chinois et notamment au professeur Li Bei, la traduction en français de ce nouveau Code, et pour réunir, sur chaque partie de l'ouvrage, de brefs commentaires d'universitaires et notaires chinois et français. Souhaitons que se poursuive dans les années à venir, où le Code civil chinois est appelé à s'enrichir des interprétations jurisprudentielles et doctrinales et à devenir le droit vivant de la Chine, cette précieuse collaboration entre juristes chinois et juristes français.

V. Publications

La vie des Groupes de l'Association

• NOUVEAUX PRÉSIDENTS DE GROUPES



VIETNAM
Van Dai Do

Étudiant puis Docteur et qualifié aux fonctions de Maître de conférences en France, Van Dai Do est désormais Professeur agrégé à l'Université de droit de Hô-Chi-Minh-Ville. Outre ses

activités universitaires, il est aussi arbitre, vice-président du Conseil scientifique du Centre d'arbitrage international du Vietnam et conseiller à la Cour populaire suprême vietnamienne en matière de jurisprudence. Régulièrement invité comme professeur dans les Universités françaises, il garde un fort contact avec le droit français. En qualité de Président du Groupe vietnamien, il souhaite œuvrer au renforcement des échanges scientifiques entre les systèmes de tradition civiliste.



MEXIQUE
Rafael Ibarra Garza

Docteur en droit privé de l'Université Paris-Panthéon-Assas, Rafael Ibarra Garza a rédigé une thèse sur « La protection du patrimoine fiduciaire-trust fund (Étude comparée : droit

français - droit anglais) », qui a fait l'objet d'une publication aux éditions LGDJ en 2014. Diplômé d'un master II de droit privé général de l'Université Paris-Panthéon-Assas et d'une licence de l'Universidad Autónoma de Nuevo León, il est actuellement avocat et professeur en droit privé à l'Universidad de Monterrey. Rafael Ibarra Garza, souhaite faire partie de l'Association Henri Capitant en qualité de Président du Groupe mexicain afin de faire connaître le droit de ce pays au monde, mais aussi d'apprendre des autres juridictions et ainsi maintenir sa doctrine et son droit actualisés.



ROUMANIE
Andra-Roxana Trandafir

Docteur en droit de l'Université de Bucarest, diplômée d'un Master de l'Université de Montpellier, Andra-Roxana Trandafir est Maître de conférences et Vice-doyenne de

la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest. Elle est aussi avocate au Barreau de Bucarest, auteur de plusieurs livres et articles publiés en Roumanie, ainsi qu'en France, Allemagne, Italie, Panama et Canada.

Ayant la double nationalité française et roumaine, elle garde un fort contact avec le droit français, notamment grâce à des invitations régulières dans des Universités françaises, notamment Montpellier, Bordeaux ou Rennes.

Andra-Roxana Trandafir est membre du Groupe roumain de l'Association Henri Capitant depuis qu'elle en a pris la responsabilité de Secrétaire générale en 2013. Depuis, elle a organisé plusieurs colloques regroupant un nombre important de participants étrangers. En tant que Présidente du Groupe roumain, elle souhaite renforcer les échanges avec les autres groupes nationaux de l'Association et travailler sur des sujets interdisciplinaires, impliquant autant le droit privé que le droit public.



LIBAN
Patrick Soumrani

Docteur en droit de l'Université Paris-Panthéon-Assas, Patrick Soumrani est l'auteur d'une thèse sur « Le portage d'actions » qui a reçu le prix Albert Wahl et le prix de l'Association des

avocats-conseils d'entreprise d'Ile de France, publiée aux éditions LGDJ en 1996 (volume 260). Titulaire d'un Diplôme d'Études Approfondies (Master II) en droit privé général et d'une licence en droit privé de la Faculté de droit de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ), il est actuellement avocat et Professeur à l'USJ. Nommé Président du Groupe libanais de l'Association Henri Capitant, Patrick Soumrani souhaite mettre sa double expérience académique et professionnelle au service du développement des échanges avec les autres groupes nationaux et au renforcement de la diffusion de la pensée juridique française qui imprime fortement le droit libanais.

• ACTIVITÉS DES GROUPES

→ Le **Groupe vietnamien** et l'Université de droit de HCM-Ville (par l'intermédiaire de la Faculté de droit civil) ont organisé, le **14 décembre 2022**, un séminaire franco-vietnamien portant sur « Les Préjudices réparables (matériels et moraux) en cas d'atteinte aux biens », dont la traduction a été assurée par Monsieur Van Dai Do (Président du Groupe) et Monsieur Thai Cuong Nguyen (Membre du Groupe). Madame Stéphane Gerry-Vernières (Professeure de l'Université Grenoble Alpes) a présenté l'évolution, l'état actuel et le projet de réforme du droit français quant aux préjudices réparables en cas d'atteinte aux biens. Après chaque thème exposé, s'engageait un riche échange entre Madame Stéphane Gerry-Vernières et le public (composé essentiellement d'enseignants de l'Université de droit de HCM-Ville).

Le public vietnamien s'est particulièrement intéressé aux préjudices moraux (toujours refusés par les tribunaux vietnamiens en cas d'atteinte aux biens) et s'est étonné de la jurisprudence française en matière immobilière selon laquelle, quel qu'ait été l'état du bien avant l'accident, les dommages et intérêts sont fixés sur la base d'une remise en état au coût du neuf.

De nombreuses questions ont aussi été posées par le public, et Madame Stéphane Gerry-Vernières a pu apporter des éclairages notamment sur l'amende civile et le préjudice écologique en France.



→ Le **28 février 2023**, le **Groupe dominicain** a offert à ses nouveaux adhérents un cocktail de bienvenue à la résidence de l'Ambassadeur de France à Saint Domingue. Le bureau a présenté les activités passées et à venir du Groupe dominicain, et annoncé le lancement de sa chaîne YouTube.



→ Le **8 mars 2023**, le **Groupe vietnamien** a organisé une table ronde sur la «force majeure et le changement fondamental des circonstances» avec l'intervention d'Alain Ghozi (Professeur émérite à l'Université Paris-Panthéon-Assas) et Van Dai Do (Professeur agrégé à l'Université de droit de Ho Chi Minh ville, Président du Groupe Henri Capitant Vietnam).



À cette occasion, le Professeur Alain Ghozi a présenté la réforme du droit français relative à la force majeure et à l'imprévision. Le Professeur Ghozi a eu l'occasion de préciser que, bien que le Code civil français ait été récemment réformé en 2016, les dispositions en la matière n'ont guère eu l'occasion d'être appliquées face à la pandémie du coronavirus, particulièrement en ce qui concerne l'imprévision. Par conséquent, l'État français a adopté plusieurs mesures administratives, notamment financières, pour aider les citoyens à surmonter les difficultés nées de la pandémie. C'est aussi le cas au Vietnam, étant donné que les conditions pour définir l'imprévision sont également rarement remplies. Pour les deux professeurs, cela tient au fait que les praticiens sont plus familiers de la force

majeure que du concept de l'imprévision. La table ronde a réuni plusieurs enseignants et chercheurs de l'Université de droit de Ho Chi Minh ville, et la traduction a été assurée par Messieurs Van Dai Do, Nguyen Thai Cuong, PhD et Trong Luan Nguyen (enseignants de la Faculté de droit civil et membres du Groupe Henri Capitant Vietnam).

→ Les 1^{ères} Journées régionales de Douala, (3-4 avril 2023) furent l'occasion pour l'Association Henri Capitant de resserrer les liens avec les représentants des **pays du continent africain** ayant fait le déplacement jusqu'à Douala: Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée (Conakry) et Togo. Ont ainsi pu être envisagées non seulement les futures activités des groupes existants, mais également la création de nouveaux groupes, permettant de développer encore le premier réseau de la tradition civiliste.



→ Le **23 mai 2023**, le **Groupe moldave** a organisé un événement pour le lancement du volume «Droit de la Moldavie». L'ouvrage a été rédigé par des universitaires et professionnels moldaves, juges, avocats, médiateurs. L'évènement a été ouvert par une intervention du Président Philippe Dupichot. Aux côtés de Dorin Cimil et d'Olesea Plotnic, respectivement Président et Secrétaire générale du Groupe moldave, ainsi que des membres de ce groupe, était également présente Andra Roxana Trandafir, Présidente du Groupe roumain, témoignant ainsi de l'amitié et des liens régionaux entre les groupes.



→ Le 25 Mai 2023, l'Université de droit de Ho Chi Minh et l'Ambassade de France au Vietnam ont co-organisé une conférence sur la «Protection des données personnelles dans l'environnement numérique» à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la relation de coopérations franco-vietnamien. La conférence a eu lieu dans le contexte où le Gouvernement vietnamien vient d'adopter le nouveau Décret No. 13/2023/ND-CP du 17 Avril 2023 sur la protection des données personnelles. La conférence a compté 16 interventions dont dix experts vietnamiens, parmi lesquels des membres du **Groupe vietnamien** et six experts français.



Dr. Nguyen Thi Hoa
intervenant sur:
«*Nouveautés fondamentales
du Décret sur la protection
des données personnelles*»



M. Bruno Sivanadan
intervenant sur: «*Régulation
numérique: Implications
et perspectives pour les
entreprises opérant au
Vietnam et en Europe*»

→ Le **Groupe coréen** avait entamé en 2017 un travail de traduction du Code civil français en langue coréenne. Une trentaine de membres du groupe a travaillé à ce projet, en se réunissant environ une fois par mois depuis lors. Grâce à eux, cette traduction fait désormais l'objet d'une publication. Une cérémonie sera organisée à Séoul, en l'honneur de la parution de cet ouvrage, qui s'est vu décerner la médaille de l'Association Capitant.



V. Agenda et Publications.



ABONNEZ-VOUS AU MOT-DIÈSE #AHCTUALITÉ SUR TWITTER, LINKEDIN OU FACEBOOK POUR FAIRE LE TOUR DE L'ACTUALITÉ JURIDIQUE.

En 2023, le Bénin, le Japon, le Mexique, la Turquie et le Vietnam ont rejoint l'#AHCtualité !

Le 30 novembre 2022, le Conseil des Ministres #malgache a adopté l'avant-projet de loi autorisant l'adhésion de #Madagascar à l'Accord de #Georgetown, afin de devenir bientôt membre de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique #OEACP.

Le 7 décembre 2022, la Cour supérieure du #Québec a autorisé l'action collective contre le fabricant du jeu vidéo Fortnite Battle Royale. Les demandeurs allèguent que ce jeu (bien dangereux et nocif) crée une dépendance chez les utilisateurs mineurs entraînant des conséquences néfastes.

La loi #belge du 26 décembre 2022 a réformé le statut d'#huissier de justice. Parmi d'autres mesures : une limite d'âge pour l'exercice de la profession, une modernisation du processus de nomination et de nouveaux moyens pour lutter contre la spirale d'endettement.

En #Turquie, selon l'al. 3 du nouvel article 9 de la loi sur le #commerce #électronique no.6563, les #prestataires de services intermédiaires de l'#internet sont obligés de retirer les produits qui transgressent la #propriété intellectuelle ou industrielle des tiers.

Le 1er janvier 2023, la réforme des #vacances est entrée en vigueur au #Mexique. Les jours de vacances sont passés de six à douze jours la 1ère année de service d'un salarié. Ils augmentent de 2 jours par an, jusqu'à vingt, les cinq premières années. 2 jours de plus s'ajouteront ensuite tous les 5 ans.

Le 17 janvier 2023, le Sénat #néerlandais a modifié le 1er article de la #Constitution des #Pays-Bas. Cette disposition désigne désormais explicitement le #handicap et l'#orientation #sexuelle comme des motifs de non-#discrimination protégés par la Constitution.

Le 23 janvier 2023, la loi #luxembourgeoise créant le Conseil national de la justice a été adoptée (#CNJ). Garant de l'#indépendance de la #justice, le CNJ sera responsable de la carrière et de la discipline des #magistrats.

Une résolution #vietnamienne du 7 fév. 2023 permet d'élaborer un décret autorisant le traitement de #données #personnelles sans le #consentement de leur titulaire en cas de protection de la #vie humaine, de #sécurité nationale ou dans d'autres cas prévus par la loi.

Le 15 mars 2023, la Cour constitutionnelle fédérale #allemande #Bundesverfassungsgericht a rejeté des recours constitutionnels contre l'Accord économique et commercial global (#AECG ou #CETA) entre l'UE et le Canada. L'Accord est donc provisoirement applicable en Allemagne.

Le #Cambodge a adopté, le 25 mars 2023, un décret royal établissant l'Académie Royale de Justice, institution de formation sous tutelle du ministère de la Justice dont l'objectif est d'assurer et promouvoir la qualité de formation des professions judiciaires et juridiques.

Au #Bénin, la Cour spéciale des affaires #foncières créée par la Loi du 19 octobre 2022, compétente pour connaître des actions réelles #immobilières et des actions relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été officiellement installée le 4 avril 2023

Le 10 avril 2023, est entrée en vigueur la loi #chilienne assurant le droit à l'#égalité des chances et protégeant l'inclusion sociale d'enfants, adolescents et adultes atteints de #troubles du spectre autistique (#TEA), en éliminant toute forme de #discrimination.

La loi #espagnole sur le droit au #logement a été votée au Sénat le 17 mai 2023. Elle prévoit une limitation des #loyers, un contrôle des zones en tension, une réglementation propre aux grands #propriétaires... Son application effective dépendra des décisions des Communautés autonomes.

La Cour suprême de #Louisiane a jugé le 27 juin 2023 (Wederstrandt c.Kol) que les empêchements au mariage étant exclusivement énumérés dans le Code civil, la conclusion d'un #mariage en violation de la loi sur l'immigration, ne figurant pas dans cette liste, n'était pas une cause de nullité absolue du mariage.

La loi #japonaise du 10 décembre 2022 portant réforme du droit de la #filiation entrera en vigueur le 1er avril 2024. Aujourd'hui, un #enfant né dans les 300 jours suivant le #divorce est présumé être l'enfant de l'ex-époux, même si la mère s'est déjà remariée. Selon le futur art. 772 du Code civil, cet enfant sera présumé être l'enfant du nouvel époux.

Les publications



Hommage à Philippe Malinvaud,
Dalloz, coll. Thèmes &
commentaires, mars 2023.
Actes du colloque du
1^{er} décembre 2021



Droit du Vietnam
Lextenso,
décembre 2022



Droit de la Moldavie
Lextenso,
février 2023



Droit de l'Ukraine
Lextenso,
octobre 2023

Témoignage d'un partenaire

Le notariat est honoré de se compter depuis plusieurs décennies parmi les membres de ce que le Professeur Michel Grimaldi avec simplicité et vérité a qualifié de « réseau international de réflexion, d'échanges et d'amitiés » (M. Grimaldi, *Entretien, Droit et Patrimoine* n°196- Octobre 2010).

Appartenir à l'Association Henri Capitant, c'est pouvoir contribuer avec force aux côtés d'autres professions juridiques et de personnalités de premier plan à la défense, sur de nombreux fronts, et à la promotion de la culture juridique française. Outre la portée scientifique incontestée de ses travaux, la participation aux Journées Nationales et Internationales organisées chaque année, et aux divers colloques en France et à l'étranger a été l'occasion pour la profession de créer des liens solides et durables. Ces liens ont pu souvent renforcer les relations du notariat français au sein des notariats



européen et mondial.

Appartenir à l'Association Henri Capitant, cela permet de porter haut les débats existants au sein de la profession, le thème de la 25^{ème}

Journée Nationale « du notaire à distance » en 2020 en fut une illustration mais aussi de porter la parole du notariat au cœur des réformes importantes du droit civil français. La voix de la profession a ainsi été régulièrement entendue souvent avec justesse lors des travaux préparatoires des grandes réformes de notre droit civil auxquelles l'association est souvent associée.

Appartenir à l'Association Henri Capitant c'est compter plus encore dans le monde lorsqu'il s'agit de développer, par les apports d'une pensée juridique française encore admirée, les structures juridiques encore balbutiantes de pays en quête d'un droit nouveau.

- *Le Code civil chinois*, dir. M. Grimaldi, M. Goré, C. Gijssbers, L. Bei, O. Vix, LexisNexis, octobre 2023.
- *Le contrat*, Rodolfo Sacco et Giorgio de Nova, Bruylant, novembre 2023. Traduction française de l'ouvrage *Il contratto*, paru en novembre 2016 aux éditions Utet. Coordination scientifique par Philippe Chauviré. Traduction par Philippe Chauviré, Adam Loiseau, Chiara Perfumi.
- *L'imprévision et le nouveau droit des obligations*, Actes des Journées bilatérales franco-espagnoles des 27 et 28 juin 2022, dir. Y. Picod et A. Ruda G. Gonzalez, éditions SLC, décembre 2023.
- *Code civil français en langue coréenne*. Parution fin 2023.
- *Les plateformes*, Travaux des Journées colombiennes 2022, Lextenso, 2024.
- *Le renouvellement du droit civil sous l'influence du numérique*, Actes de la Journée nationale de Caen du 31 mars 2023, Éditions Dalloz, coll. Thèmes et commentaires, mars 2024.
- *Droit de la Turquie*, Lextenso, 2024
- *Droit de la République Dominicaine*, Lextenso, 2024
- *Droit du Bénin*, Lextenso, 2024
- *The Legal System of Cambodia*, Carolina Academic Press, 2024
- *The Legal System of Madagascar*, Carolina Academic Press, 2024

Le mot du Trésorier



La reprise est là.

Enfin ! pour ce qui est de nos activités, la pandémie est bien derrière nous. Les rencontres avec les groupes Capitant se sont multipliées en 2022, même si les réunions en distanciel ont

continué à se tenir régulièrement : De nombreux déplacements ont été organisés et de nombreuses délégations ont été accueillies à Paris : Guinée, République Dominicaine, Roumanie, Moldavie, Espagne, Panama, Vietnam, Cambodge, Iran, Québec, Cameroun, Turquie, Ukraine... Dès lors que l'objet de notre association est international, la somme des « voyages et déplacement, hôtels et restaurants et réceptions » avoisine les 100 000 €.

Les journées internationales colombiennes d'octobre 2022, qui ont été un succès, ont engendré un coût net de 45 000 €, malgré des droits d'inscription pour 16 000 €. On constate, malheureusement, les effets de l'inflation au niveau mondial, dont celle

des transports aériens. En revanche, nos frais de fonctionnement sont restés contenus, même s'il faut adapter nos moyens ; c'est ainsi que notre nouveau site internet intégrera la gestion des membres de l'association (cotisations, mails, factures, récépissés fiscaux) et sera amorti en 2022 pour 2 300 €.

Il y a manifestement un décalage dans le temps entre la reprise effective de nos activités qui entraîne immédiatement des charges et celle de nos ressources qui peinent à retrouver le niveau d'avant la pandémie. Les produits de 2022 se sont élevés à 132 146 € avec les produits financiers. Les dons reçus sont de 89 000 € ; c'est moins que les années précédentes, sans doute parce que les donateurs ont vu leurs propres ressources diminuer. Les cotisations représentent 10 000 €. Ce décalage se traduit par un résultat net comptable déficitaire de 31 588 € qui s'imputera sur le report à nouveau et qui ne se renouvellera pas si nous rétablissons des ressources à la hauteur de nos missions.

L'ASSOCIATION HENRI CAPITANT

Président

Philippe Dupichot

Professeur à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

Vice-présidentes

Marie Goré

Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Valérie Malabat

Professeur à l'Université de Bordeaux

Secrétaire général

Cyril Grimaldi

Professeur à l'Université Paris 13

Secrétaires généraux adjoints

Christophe Vernières

Professeur à l'Université Paris1-Panthéon-Sorbonne

Claire Séjean-Chazal

Professeur à l'Université Paris 13

Trésorier

François-Xavier Mattéoli

Avocat

SES PARTENAIRES



ASSOCIATION HENRI CAPITANT

12, Place du Panthéon
75005 Paris
contact@henricapitant.org
www.henricapitant.org



@AssoCapitant
@associationhenricapitant

#AssoCapitant
#AHC
#Capitant

Association reconnue d'utilité publique en France, par décret du Gouvernement en Conseil d'État en date du 12 juillet 1939.